

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 217

présenté par  
Mme Battistel, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« dans »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 19 :

« les domaines de l'énergie et du bâtiment ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à donner une formulation plus générale à cet alinéa, en faisant référence à l'ensemble de la recherche dans le domaine du bâtiment, et non seulement au champ précis de la physique du bâtiment. Par ailleurs, la formulation « donner un élan nouveau » relève plutôt de l'exposé des motifs que de l'article de code.